

# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 2022-05-12

Date de révision: 2022-05-12

Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Medite FR

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Meubles/armoires

#### 1.3. Fournisseur

##### Fabricant

Roseburg Forest Products  
3660 Gateway St.  
Springfield, Oregon 97477 - USA  
T 541.658.6117 (non-emergency)  
<https://www.roseburg.com/>

##### Distributeur

Pembroke MDF  
777 Fibreboard Drive  
Pembroke, ON K8A 6W4, Canada  
613-732-3939

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

En cas de situation non couverte par la SECTION 4 : Premiers soins; : **1(800)222-1222**  
Disponible 24/7

Numéro d'urgence : centre antipoison

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers indiqués dans ce document ne s'appliquent que lorsque ce produit est coupé, percé ou modifié de manière à libérer des particules de poussière.

##### Classification GHS

Carc. 1A  
Repr. 1B  
Comb. Dust

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air  
Peut provoquer le cancer  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence (GHS) :

Se procurer les instructions avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Bois (poussières de)	Bois, poussières de / Poussières de bois	n° CAS: Non applicable	60 – 80
octaborate de disodium tétrahydraté	octaborate de disodium tétrahydraté Acide borique, sel disodique, tétrahydraté / Bore oxyde de sodium, tétrahydraté / Bore oxyde de sodium (B8Na2O13), tétrahydraté / Octaborate disodique tétrahydraté / Bore oxyde de sodium tétrahydraté	n° CAS: 12280-03-4	10 – 30

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: La poussière peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: La poussière peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Symptômes/effets après contact oculaire	: La poussière peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Peut provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Poussières combustibles. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Fumées toxiques. Oxydes d'azote. Oxydes de métaux.
Danger d'explosion	: Lorsqu'elles sont confinées et exposées à une source d'inflammation importante, les particules en suspension dans l'air présentes en concentrations suffisantes peuvent exploser.

### 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).
------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Ne pas laisser les dépôts s'accumuler sur les surfaces, puisque ceux-ci peuvent former un mélange explosif s'ils sont relâchés dans l'atmosphère en concentration suffisante. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (c-à-d nettoyer les surfaces avec de l'air comprimé). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Réduire au minimum le dégagement de poussière. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
Procédés de nettoyage	: Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de générer et de respirer de la poussière. La tenue des lieux propre est un important facteur pour empêcher l'accumulation de la poussière. L'utilisation d'air comprimé pour le nettoyage des vêtements, des équipements, etc, n'est pas recommandée. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver à l'abri des sources d'ignition. Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Entreposer dans des récipients étanches à la poussière, secs et étiquetés. Éviter tout amas de poussière en nettoyant fréquemment et en entreposant dans un bâtiment approprié.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Medite FR

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Bois (poussières de) (non applicable)

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Disodium octaborate, tetrahydrate (12280-03-4)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Il est recommandé que tout l'équipement de contrôle de la poussière, comme la ventilation aspirante locale et les systèmes de transport de matière liés à la manipulation de ce produit contiennent des bouches d'aération de prévention des explosions ou un système de suppression des explosions ou qu'elles soient dans un environnement déficient en oxygène. Assurez-vous que tous les systèmes de traitement de la poussière (tels que conduits d'échappement, appareils de dépoussiérage, récipients et équipement de transformation) sont conçus de façon à empêcher la poussière de se disperser dans l'aire de travail (c.-à-d. que l'équipement ne présente aucune fuite). N'employez que de l'équipement électrique classifié et des chariots de manutention automoteurs.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques

#### Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

#### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Bois de construction.
Couleur	: Paille
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air. Ils peuvent prendre feu.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,4 – 0,8
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles. Éviter toute formation de poussière.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Fumées toxiques. Oxydes d'azote. Oxydes de métaux.

### SECTION 11: Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Disodium octaborate, tetrahydrate (12280-03-4)	
DL50 orale rat	2500 mg/kg
ATE CA (orale)	2500 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer.

Bois (poussières de) (non applicable)	
IARC group	1 - Carcinogenic to humans This classification is primarily based on studies showing an association between occupational exposure to wood dust and adenocarcinoma of the nasal cavities and paranasal sinuses. IARC did not find sufficient evidence of an association between occupational exposure to wood dust and cancers of the hypopharynx, oropharynx, lymphatic and hematopoietic systems, lungs, stomach, colon or rectum.
National Toxicology Program (NTP) Status	Known Human Carcinogens
In OSHA Hazard Communication Carcinogen list	Yes

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: La poussière peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: La poussière peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: La poussière peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Peut provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Medite FR

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Medite FR

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

#### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

#### DOT

Aucune donnée disponible

#### TDG

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus), sauf pour:

octaborate de disodium tétrahydraté	n° CAS 12280-03-4
-------------------------------------	-------------------

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

octaborate de disodium tétrahydraté	n° CAS 12280-03-4
-------------------------------------	-------------------

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles



# Medite FR

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 15.3. Réglementations des Etats - É-U

**⚠ ATTENTION:** Forer, scier, poncer ou travailler des produits du bois peut vous exposer à des poussières de bois, une substance identifiée par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Évitez d'inhaler la poussière de bois et portez un masque ou autres dispositifs de protection personnelle. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov/wood](http://www.P65Warnings.ca.gov/wood).

### SECTION 16: Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission : 05/12/2022

Date de révision : 05/12/2022

Autres informations : Refer to NFPA 654, Standard for the Prevention of Fire and Dust Explosions from the Manufacturing, Processing, and Handling of Combustible Particulate Solids, for safe handling.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



Textes complet des phrases H	
Carc. 1A	Cancérogénicité, Catégorie 1A
Comb. Dust	Poussières combustibles
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.